

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 628

Buchbesprechung: Livres de femmes : (quelques suggestions pour achats d'étrennes)

Autor: E.Gd. / R.G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Qui pense à voler risque les chutes; qui reste à terre se traîne.

Mme de GASPARI.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{me} Renée BERGUER, 138, route de Chêne Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.- ÉTRANGER... 8.- Le numéro... 0.25</p> <p>ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent de 1^{er} Janvier. A partir de Juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AVIS IMPORTANT

Après la Rédaction de notre journal, c'est l'Administration qui prend ses quartiers d'hiver! Nos abonnés et correspondants veulent-ils en effet noter que, dès maintenant, et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de Mlle Berguer est:

138, route de Chêne
Chêne Bogeries (Genève)
Téléphone 4.55.66

(Payement d'abonnements, changements d'adresses, demandes de Nos spécimens, etc. etc.)

Pour 1943...

Nous encartons dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° 1. 943, en priant nos abonnés et lecteurs de bien vouloir s'en servir pour régler le montant de leur abonnement pour 1943 (6 francs plus un sou de taxe postale pour ceux qui voudront bien y songer!). Selon notre habitude, nous commençons à encaisser ces abonnements de bonne heure en décembre, avant que les inévitables dépenses de fin d'année aient creusé de trop gros trous dans les bourses!...

Et nous espérons de tout notre cœur que cet avis ne déclanchera pas, comme cela est trop souvent le cas, une pluie de cartes nous annonçant que tant et tant d'abonnements ne seront pas renouvelés l'an prochain! Comment, en effet, mieux célébrer ce trentenaire, qui nous a valu de si touchantes et encourageantes manifestations, qu'en nous restant fidèles, fût-ce même au prix d'un effort? et, si nous osons ajouter cette suggestion, qu'en nous amenant de nouveaux abonnés?... A tous, merci d'avance.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

La première femme officier dans l'armée américaine

C'est le 3 août dernier que Mrs. Mildred H. Macafee, âgée de 42 ans, a été nommée lieutenant par M. Knox, Ministre de la marine. Elle a reçu le commandement des réserves féminines récemment constituées. Mrs. Macafee est présidente des femmes universitaires de Wellesley College. S. F.

En France

La capacité civile de la femme mariée

Une loi nouvelle, promulguée le 22 septembre, élargit sensiblement la capacité civile de la femme française mariée et mère de famille. Ce nouveau texte maintient que le mari est le chef de famille, mais précise que la femme concourt avec le mari à la direction morale et matérielle du foyer; en cas d'empêchement de son conjoint, la femme le remplace immédiatement et de plein droit. La pleine capacité civile est également reconnue à la femme quand il s'agit des intérêts pécuniaires du ménage, réserve faite du contrat de mariage. Sous le régime de la séparation des biens, la capacité de la femme ne connaît aucune limitation; l'épouse pourra vendre ses biens sans l'autorisation de l'époux; en régime de communauté, elle devra obtenir le consentement exprès de son conjoint pour vendre ses biens propres.

Si le mari est empêché, retenu au loin, prisonnier, la loi prévoit que le juge pourra autoriser l'épouse à passer valablement un acte juridique. Chaque époux peut donner à l'autre le mandat de le représenter dans l'exercice des pouvoirs qu'il tient du contrat de mariage.

La nouvelle législation consacre le « pouvoir ménager » de la femme mariée, qui peut représenter son mari pour les besoins du ménage: achat de denrées, de vêtements; l'épouse pourra aussi se faire ouvrir un compte en banque sous sa seule signature.

Sous le régime de la communauté des biens, le mari cesse de pouvoir disposer des biens communs sans le consentement de sa femme; dorénavant, il ne pourra plus faire des donations inconsiderées de valeurs immobilières appartenant au ménage.

Telles sont les principales réformes qui sanctionnent le rôle éminent qui revient à la femme dans la direction et l'organisation du foyer; elles ne peuvent que contribuer à restaurer la famille. Ce sont de nouvelles et réjouissantes dérogations au code Napoléon qui a été si injuste et si préjudiciable non seulement à la Française, mais aux ressortissantes des nombreux pays qui ont adapté à leur usage ce code mysogine. S. F.

Le Service Civil féminin en Suisse

« Servir la Patrie »: tel fut le mot d'ordre qui enflamma tous les cœurs vraiment suisses à la déclaration de guerre en septembre 1939.

Comment les femmes, dont un grand nombre sont absorbées par des devoirs multiples à la maison, ou au dehors, pour gagner leur vie, comment les femmes pourraient-elles participer à la défense de la Suisse et du peuple suisse? C'est à cette question que le « Service Civil Féminin » s'est efforcé de répondre, groupant, coordonnant les bonnes volontés selon leurs aptitudes respectives, selon les lieux, selon le temps dont chacun disposait.

Les rapports présentés à la dernière Assemblée annuelle, tenue à Zurich, sous la présidence de Mme Zublin-Spiller, nous ont décrit les tâches essentielles accomplies par les femmes enrôlées dans ce Service civil depuis deux ans et demi. Le Service civil féminin n'a pas de vaste programme préétabli, il évite la paperasserie, la rigidité des statuts ou des règlements centralisateurs. Partout où l'aide féminine est nécessaire, il intervient, il utilise l'initiative individuelle, il s'adapte aux besoins cantonaux, il collabore avec les organisations locales déjà constituées. De nombreux soldats sont-ils chez nous, isolés, dépourvus de tout? Le Service civil organise des lessives pour laver le linge, des ouvertures pour raccommoder les effets, il collecte de vieux vêtements, cherche des rônds pour poursuivre son œuvre. Des troupes nombreuses vont-elles passer Noël sous les armes? Il recueille de l'argent, confectionne et expédie de généreux paquets.

La disette menace-t-elle notre population? Faut-il intensifier la production agricole? Aider les nécessiteux? Le Service civil entend de soulager les paysannes surmenées, il leur fournit des aides ménagères ou agricoles, recueille les bébés dans des crèches pendant les gros travaux, ménage, si possible, aux mères de famille des périodes de vacances. D'autre part, il collecte fruits et légumes pour les sécher et les distribuer, en hiver, aux familles de la montagne ou de la ville qui en auraient besoin.

Veut-on faire séjourner en Suisse des enfants étrangers sous-alimentés? Le Service civil collabore au convoyage de ces enfants, à leur réception, à leur placement en Suisse, à la surveillance de nos petits hôtes. Si, pour les prisonniers de guerre, la Croix-Rouge réclame des lunettes, le Service civil organise une vaste collecte dans le

Encore merci...

La quinzaine qui vient de s'écouler nous a valu encore tant de lettres de félicitations et de vœux, tant de témoignages de sympathie, que nous tenons à exprimer de nouveau ici toute notre reconnaissance à ceux et à celles qui nous ont ainsi marqué leur amitié. Ceci nous ne seulement pour tous nos correspondants individuels et collectifs et nos donatrices généreuses, mais encore pour nombre de nos confrères, qui ont consacré au jubilé du Mouvement des articles vraiment réconfortants. C'est donc grâce à tous et à toutes avec un nouveau courage que nous entamons notre trente et unième année de travail, de lutttes, mais aussi et surtout de joies.

LA RÉDACTION.

pays, recueille près de 100.000 lunettes que l'Association des opticiens se charge de trier et de classer et que la Croix-Rouge expédie dans les camps au fur et à mesure des besoins. Si nous sommes menacés d'attaques aériennes, d'invasion, le Service civil prépare des troupes de secours prêtes à intervenir en cas de nécessité pour éviter la panique, diriger et secourir les sinistrés.

Faut-il guider les maîtresses de maison au milieu des difficultés du ravitaillement? Le Service civil donne des cours de cuisine, des conférences, des conseils, publie des brochures. Faut-il soutenir le moral? Un groupe d'intellectuelles choisit les citations d'auteurs nationaux qui seront radiodiffusées chaque matin, apportant la force spirituelle nécessaire à la journée de travail...

...L'activité déployée ainsi a eu des résultats banals partout où elle s'est manifestée et elle a rendu des services inappréciables; mais ces entreprises féminines nous mènent plus haut et plus loin. Après la guerre, les femmes accoutumées à cette entraide collective n'abandonneront pas le sillon qu'elles ont commencé de tracer. Elles continueront à travailler par équipes partout où l'on aura besoin d'un fort coup de main; le rapprochement créé entre la femme des villes et celle de la campagne, entre l'ouvrière et l'intellectuelle, s'accroîtra; chacune comprendra mieux les difficultés des autres et bien des malentendus qui ont amené la crise actuelle dans le monde se dissiperont; la marche vers une société meilleure se poursuivra. Que toutes celles qui le peuvent joignent leurs forces à ce vaste mouvement d'entraide!

A.-W. G.



Livres de femmes

(Quelques suggestions pour achats d'étrénnes)

Emilia CUCHET-ALBARET, *Le Verger derrière la porte*, poèmes. Editions du « Bouquet d'Images », Vandœuvres (Genève), 1 volume, illustré de la reproduction de 6 estampes japonaises. Prix: 4 francs.

C'est de nouveau un exquis petit volume que nous donne Mme Cuchet-Albaret pour faire suite au *Jardin des Pivoines*, que nous avions si fort goûté l'an passé. Exquis par sa fraîcheur, sa poésie intime, la limpidité de ses évocations, comme par sa présentation qui marie de façon délicate un art verbal, raffiné dans sa simplicité, à une imagerie à la fois naïve et compliquée, empruntée aux peintres et aux dessinateurs des meilleures époques japonaises.

En ouvrant cette série de petits poèmes, groupés sous le titre général et suggestif du *Pays des petites joies*, Mme Cuchet a voulu, et avec combien de raison, remédier à la pauvreté et à la platitude de la poésie destinée à l'enfance en Suisse romande, surtout si l'on compare celle-ci à ce qui s'écrit en ce genre, non seulement en Angleterre ou en France, mais tout près de nous,



Cliché Mouvement Féministe
Mme CUCHET-ALBARET

chez nos Confédérés. Et parce qu'elle est poète dans l'âme, elle a été tout droit à la source éternelle de la poésie, à celle qui se cache sous tous les aspects, même les plus simples, de notre vie journalière, et qui, l'embellissant merveilleusement pour qui sait la découvrir, lui réserve des joies infinies. Voyez donc les titres de ces poèmes, dont les héros sont tout uniment

demoiselle souris et dame rossignol, Flip le chat et Flocon le cheval blanc, dame Lune et dame Lampe qui, chacune à sa façon, « éclairent le soir », ou encore le troupeau des bougies de l'arbre de Noël ou les roseaux de la mare « fatigués d'avoir si chaud... » et pour peu que vous ayez le sens de la beauté cachée des choses, vous comprendrez que les enfants, plus près que nous de la nature, moins gâtés par de desséchants artifices, raffolent des vers que leur destinée ici celle qui devine si bien les trésors de leur imagination et de leur sensibilité. L'art de Mme Cuchet dans ces poèmes-ci me fait toujours irrésistiblement penser à celui de Hans Anderson, et cela parce que tous deux puisent leur inspiration à la même source. Mais, alors que les poèmes en prose du grand conteur nordique ne nous sont parvenus que sous l'habit emprunté de traductions plus ou moins gauches, c'est une langue souple et riche, une maîtrise dans la description, un don surprenant d'observation, une fantaisie ailée dans le rythme, que Mme Cuchet a à sa disposition, et qui lui permettent les évocations à la fois les plus vivantes et les plus intimes... Mais à quoi bon m'essayer péniblement à vous les analyser? Lisez ceci et vous me comprendrez:

SOLITUDE

Dans le verger, au fond du clos,
Il y a, au bout de l'allée,
Une maison aux volets clos,
Grise, basse, courbée.
Elle est à vendre avec son toit,
Son balcon vide et son marronnier rose.

La grille aussi est close,
Et dans l'allée on voit
Épaisse, une herbe folle,

Verte comme une mare et d'où parfois s'envole
Un chant d'oiseau à demi voix.

La maison est donc solitaire?
Personne qui vienne un moment
Ouvrir au soleil son mystère
Et son enchantement?
Elle est craintive, elle frissonne:
Pas de bruit, nul écho, personne...
Pauvre maison au marronnier dormant!
E. Gd.

J. DE MESTRAL DE COMBREMONT: *La noble vie d'une femme*. Librairie Payot. Lausanne, 1 vol. 3 fr. 75.

Il en est de certaines vies, particulièrement pures et nobles, comme des plantes au parfum vivifiant: on les respire, on les voit refluer avec joie; on en tire un nouveau profit. Aussi la réédition revue par l'auteur de *La noble vie d'une femme*, ressuscitant le grand souvenir de Joséphine Butler, est-elle bienvenue aujourd'hui où tant de doutes assaillent le monde en désarroi. Rappelons à celles qui ne la connaissent pas encore que cette biographie, très vivante, comporte de multiples intérêts, de la libre enfance de la petite Joséphine au manoir de Dilston, à sa paisible retraite de Winchester. Entre ces deux pôles de sa vie prennent place les lutttes religieuses et sociales que l'on sait.

R. G.

Rösy von KAENEL: *Son fils Jean*. Trad. de l'allemand par Jacqueline Desgouttes et Monique Yersin. Editions Delachaux et Niestlé S. A. Neuchâtel-Paris. 1 vol. in-16, 4 fr. 75.

Un livre inclassable — et peut-être est-ce là un des ses attrait — qui tient à la fois du roman

IN MEMORIAM

Anton Suter

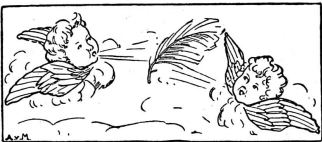
A Lausanne, le 20 novembre, est décédé après une longue maladie, à l'âge de 80 ans, M. Anton Suter, philanthrope, mécène et coopérateur bien connu dans toute la Suisse, qui a joué un grand rôle à Lausanne, tout d'abord comme fondateur et animateur des sociétés coopératives, puis comme ami de la musique, en fondant et soutenant l'Orchestre Symphonique, de 1903 à 1913. Comme député au Grand Conseil, Anton Suter déposa, en novembre 1917, avec ses amis socialistes, une motion demandant le droit de vote pour les femmes. Cette motion fut l'objet, en 1919, d'un rapport négatif, que l'opinion publique attribua en partie à Suzanne Besson, et qui refusait le droit de vote féminin en mettant en avant les prostituées et en alléguant de plus que la femme ne sait ni créer ni organiser ni durer. On a bien voulu dire, dans les sphères gouvernementales, que le Conseil d'Etat n'oserait plus signer semblable rapport. On l'espère bien!

A. Suter a été le seul député qui, jusqu'ici, ait eu la bonne idée et le courage de réclamer pour ses sœurs le droit de vote que possédait n'importe quel homme, parce qu'il est homme. Les féministes vaudoises ne l'ont pas oublié et gardent à cet homme de cœur, animé par l'idéal le plus élevé, un souvenir reconnaissant. S. B.

Les femmes dans la diplomatie

Depuis 1919, les Anglaises sont devant la loi les égales des hommes; elles jouissent de tous les droits civiques, et toutes les carrières leur sont ouvertes. Une seule exception: la diplomatie, et cette exception a fait l'objet de nombreuses démarches, soit au Parlement, soit auprès du Conseil des ministres. Cette dernière barrière vient de tomber: Miss Craig McGeachy, attachée aux services de l'ambassade britannique à Washington, vient d'obtenir le statut diplomatique. C'est la première fois qu'une femme prend rang dans la diplomatie anglaise.

Mary Craig McGeachy travaillait à la S.d.N., à Genève, avant la guerre; dès après 1939, elle a été envoyée à Washington par le ministère des affaires économiques pour s'occuper des problèmes de la reconstruction européenne après la guerre; elle a passé ensuite dans les services de M. Harold Butler, qui s'occupe des relations avec la presse américaine. S. F.



DE-CI, DE-LA

Abonnements d'hôpitaux pour le personnel de maison.

L'article 344 du Code des obligations déclare que tout employeur doit, au personnel de maison vivant chez lui, l'entretien et les soins médicaux

nécessaires, lorsque l'employé est empêché, par la maladie et non par sa faute, de faire son travail pour un temps relativement court.

Dans les cantons où l'assurance-maladie n'est pas obligatoire, les hôpitaux ont eu l'idée d'introduire des abonnements pour le personnel de maison; ils assurent ainsi les employeurs contre des risques financiers imprévus. L'hôpital de district de Thoune a mis ces abonnements en vigueur il y a une soixantaine d'années déjà et se déclare très satisfait du système. Voici les normes qu'il établit: Les abonnements sont annuels; ils sont délivrés avant le 15 janvier de l'année civile en cours au prix de 10 fr. par personne. En cas de maladie, la personne abonnée a le droit de se

faire soigner gratuitement à l'hôpital pendant 70 jours par année civile. Les dépenses pour matériel d'opération, les « extras » sont comptés séparément. Les vieillards, les personnes déjà malades ne peuvent bénéficier de l'abonnement.

Toute employée de maison qui quitte sa place dans le courant de l'année peut être remplacée sans autre par son successeur à la condition que le changement soit immédiatement annoncé à l'hôpital. Chaque année, l'hôpital de Thoune délivre environ 600 abonnements à 10 fr. Les expériences favorables qu'il a faites jusqu'ici permettent de recommander aux établissements hospitaliers l'introduction du système des abonnements pour le personnel de maison. Sans

courir de gros risques, ils contribueraient ainsi efficacement à la campagne si utile pour remettre en honneur chez nous le travail domestique.

(L'Information au service du travail social)

Les Commissions sans femmes

Le Mouvement possède une rubrique: Les femmes dans les Commissions officielles. Il pourrait en avoir une autre, bien plus nourrie: les Commissions officielles sans femmes. Telle par exemple la Chambre vaudoise d'assistance, qui est composée de dix électeurs, la plupart députés, comme de bien entendu. N'est-il pas choquant qu'à l'occasion d'une vacance, on n'ait pas voulu appeler une femme à en faire partie? Une femme médecin, une assistante de paroisse, une travailleuse sociale, n'y pourrait faire que du bon travail.

Point de femmes, non plus, dans la Commission récemment constituée qui tranchera des recours pour l'aide fédérale aux vieillards, aux veuves et orphelins: six membres, dont un ancien député et deux députés. Nous avons là une démonstration frappante de l'utilité pour les femmes de posséder le droit de vote et l'éligibilité.

Même absence dans les Comités privés: le Secours d'hiver lausannois vient de constituer son Comité, où sont habilement dosés les ecclésiastiques et les hommes politiques. De femmes, point. Elles se contenteront d'organiser les ventes, de les alimenter, de les acheminer; elles travailleront pour le Secours d'hiver dans l'ombre. Et pourtant, Lausanne possède une femme qui, à plusieurs reprises, dans ce travail, a donné de belles preuves de ses capacités: M^{me} Albert Blanc, anciennement directrice de la Feuille d'avis des Montagnes du Locle; plusieurs personnes ont été étonnées qu'on n'ait pas songé à l'appeler à siéger dans ce Comité. Elle n'y aurait pas seulement siégé, elle y aurait travaillé. S. BONARD.

„Pro Infirmis“ à Genève

Sous la présidence alerte et précise de notre ancien collègue suffragiste, le Dr. Briner, maintenant conseiller d'Etat du canton de Zurich, — et qui, loin d'abandonner pour cela ses convictions, ne manque jamais une occasion de les proclamer! — l'Assemblée des délégués de Pro Infirmis a siégé le 21 novembre dernier à Genève. Elle a entendu d'abord un certain nombre de rapports: notre journal faisant chaque année de la propagande pour la vente des cartes postales, qui constitue la ressource essentielle de cette institution, nous pensons intéresser nos lecteurs en re-

Le Groupement „Femme et Démocratie“ à Zurich

La bonne centaine de personnes, qui, le 8 novembre dernier, ont assisté à cette Assemblée d'automne de „Femme et Démocratie“ ont certainement apprécié comment, à l'encontre de ce qui se passe dans d'autres réunions, ici l'on entre immédiatement dans le vif du sujet, sans passer un temps souvent précieux en affaires statutaires, et comment est ainsi créée une atmosphère de calme qui permet de mieux profiter des conférences entendues en les discutant tranquillement et à fond.

Le sujet central de l'ordre du jour était double: le professeur Hans Nabholz (Zurich) traita de: *L'ordre économique et politique nouveau après la guerre et la Suisse*, et Mlle Georgine Gerhard (Bâle) des *Tâches pratiques de la Suisse dans l'après-guerre*. Mais avant de donner la parole aux conférenciers, la présidente, Mme Geschwind-Regenass, tint à relever comment le Groupement a fait figurer à son programme la défense des biens démocratiques, la tolérance, l'entente entre les peuples, la solidarité; et comment, si il aborde aussi des questions économiques et sociales, c'est parce que nous sommes parvenus à un moment où vont se débattre des problèmes dont la Suisse doit, elle aussi, chercher la solution. Il n'est donc pas prématuré de nous y préparer, car la paix avec ses exigences nouvelles et considérables ne doit pas nous prendre par surprise. Les femmes ont à se rendre compte que leur opinion est aussi importante à cet égard que celle des hommes, et que, par conséquent, il est nécessaire qu'elles soient renseignées sur les devoirs qui pourront leur incomber.

La place nous manque malheureusement pour analyser la conférence du professeur Nabholz et nous devons nous borner à relever la profonde impression qu'elle a laissée à toutes ses auditrices, aussi bien par sa clarté et par l'étendue de ses vues que par le courage avec lequel le conférencier a exprimé ses opinions. Chacun comprendra la valeur de ce témoignage, et nous saluons l'occasion de témoigner ici notre gratitude pour la netteté avec laquelle M. Nabholz a examiné la possibilité ou l'impossibilité d'un ordre économique nouveau après la guerre.

La conférence de l'après-midi prononcée par Mlle Gerhard fut tout aussi richement documentée, et imprégnée d'une profonde et maternelle sympathie pour les misères dont souffre l'humanité. Evidemment les perspectives de l'après-guerre sont très différentes selon le côté où penchera la balance de la victoire, mais certain-

nes tâches doivent être envisagées dès maintenant. La première de ces tâches, et qui incombe essentiellement aux neutres, est de lutter contre la marée de haine qui monte de partout, en raison des souffrances affreuses si inutilement infligées; et il faudra tendre à rétablir les liens entre les peuples, faire appel aux sentiments de bonne volonté, et ne pas rendre les peuples responsables des actes de leurs gouvernements. Un appel aux forces religieuses est ici indispensable. La Suisse devra aussi se rendre compte après la guerre combien sa situation a été privilégiée en comparaison de celle d'autres pays, des pays occupés surtout, et s'effacer dans ses revendications en faveur des peuples qui ont si indolument souffert. Elle devrait aussi pouvoir remplir une mission d'équilibre et d'échange entre les peuples, tâche pour laquelle il lui faudrait des hommes de la valeur d'un Nansen. Les affreuses injustices commises à l'égard du peuple juif devront être réparées, et tous les réfugiés devront à leur patrie, ce qui implique une action de secours considérable.

C'est évidemment à la jeunesse d'aujourd'hui qu'il appartiendra de remplir demain ces tâches, et nous devons l'y préparer, en mettant toujours l'accent sur la valeur qu'il y a à servir plutôt qu'à gagner. En cas de victoire des Alliés, l'idée de la démocratie doit être développée et portée très haut; en cas de victoire des puissances de l'Axe, elle sera forcément cachée, mais soigneusement gardée comme la flamme des chrétiens autrefois dans les catacombes. Et les femmes peuvent beaucoup pour cela. Aussi, pour pouvoir remplir toutes ces tâches, la démocratie suisse a-t-elle absolument besoin de la collaboration féminine, et l'égalité des droits politiques est-elle aussi bien une revendication de l'après-guerre que du moment actuel. Car la démocratie dépend de la conscience qu'a chaque citoyen de sa responsabilité individuelle.

Au cours de la discussion qui suivit cet exposé, très incomplètement résumé ici, fut reprise la question de la lutte contre la haine, ainsi que celle de la lutte contre l'antigermanisme et contre l'antisémitisme. Une description si poignante fut faite de la misère des enfants juifs en France qu'une pétition fut immédiatement décidée, demandant au Conseil Fédéral de faire tous ses efforts pour obtenir le visa de sortie de France de 1000 enfants juifs.

Notre monde est malade, et ce n'est que la bonté, l'amour et la justice qui pourront le guérir. C'est ce que rappela M^{me} Lejeune en citant la parole de Spitteler: « Ce qu'un malade t'a fait, dis-toi qu'il l'a souffert, mais non pas accompli ».

(Librement résumé et traduit de l'allemand d'après le « Schw. Frauenblatt ».)

sans en avoir la fantaisie fictive, et du livre à thèse adouci d'une profonde sensibilité, animé d'une action vivante et suivie.

Écrit en langue allemande par Rösly von Kaenel dont nous avons apprécié un précédent ouvrage, traduit par Jacqueline Desgouttes et Monique Yersin, *Son fils Jean* est l'œuvre collective de trois plumes, de trois pensées féminines. Cela est à souligner, cette collaboration étant une réussite. Si le récit présente quelques longueurs, certains détails inutiles au cours de la partie du milieu de la trilogie — *Avant-hier, Hier, Aujourd'hui* — il s'agit moins d'un défaut de composition que d'un excès de conscience de la part de l'auteur, soucieuse de tout dire ce qui pourra servir la cause qu'elle défend: celle de l'enfant victime d'un mal héréditaire.

Armand Keller, modeste fonctionnaire, est un grand honnête homme. Il aime une jeune fille, Christine, et désire l'épouser. Mais le souvenir de son père, alcoolique invétéré, qui se tua dans un accès de folie, le préoccupe cruellement. Lui-même est parfaitement normal, mais l'hérédité peut sauter une génération. Son ami, le Dr. Halter, puis un professeur spécialiste confirment cette crainte. Leur diagnostic est sévère: *Pas d'enfants!* Christine, si désireuse d'être mère, acceptera-t-elle cette condition? En apparence, oui, car elle aime profondément son fiancé. Mais après quelques années de mariage et de tranquille bonheur, son rêve maternel tourne à l'obsession. En ce domaine aussi les lois de la nature sont inexorables! Elle ne retourne plus chez le professeur qui surveille sa santé, elle veut « son fils Jean ». Pourquoi deux êtres en bonne santé ne pourraient-ils procréer dans la joie?

Quand elle sent l'enfant tressaillir dans son sein, son bonheur est inexprimable. Retournée d'instinct à l'antique usage de l'éducation prénatale, elle s'applique à regarder de belles choses elle se représente son fils, beau, intelligent, avec de noirs cheveux bouclés...

Le veu de Christine est exaucé. Elle met au monde un superbe petit Jean, quelques mois après la mort de Keller, enlevé par la grippe espagnole sans avoir su qu'il serait père. L'enfant est singulièrement beau, il manifeste une vive intelligence quoique rétive sur certains points. Ce n'est qu'après l'adolescence que les troubles mentaux apparaîtront, le malheureux garçon cédant au vice héréditaire. En face de l'effroyable réalité: la maison d'aliénés, Christine, qui a voulu soigner seule son fils, atteint d'une pneumonie, prend une résolution suprême. Elle fait disparaître le médicament qui sans doute vaincrait la crise finale de la maladie, mais ne saurait guérir l'esprit. La mère coupable expie sa faute en rendant à son fils le repos et la paix: « Je t'ai aimé plus que tout au monde et j'ai commis envers toi le plus grand péché de ma vie. Pardonne-moi, mon enfant au nom de mon amour et de ma douleur ».

Quelles lectrices, quels lecteurs s'intéresseront à *Son fils Jean*? Tous les jeunes, dès vingt ans. Tous ceux qui veulent recréer une humanité saine et heureuse. R. G.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.



Publications reçues

Les Almanachs. — *Le Messager boiteux de Berne et Vevey*, 236^e année, Klausfelder, éditeurs, Vevey. Prix: Fr. 0.75. — *Almanach ouvrier*, 1943. Edit. « La Sentinelle ». La Chaux-de-Fonds. Prix: Fr. 1.—. — *Almanach Protestant et Annuaire des Eglises romandes*, 1943. Edition Imprimerie Centrale, Lausanne. Prix: Fr. 1.20. — *Notre almanach, celui de toute bonne ménagère*, 1943. Ed. Lambelet et Favre, rue d'Italie, Genève. Prix: Fr. 1.50.

Avant-coureurs de l'hiver et du changement de millésime, voilà les almanachs qui nous reviennent avec la même vaillante foi en l'avenir. Car — et j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de le dire ici — en ces périodes troublées,

durant lesquelles aucun de nous ne peut être sûr du lendemain, ils nous présentent avec une confiance admirable le temps qu'il fera, les foires et les marchés qui se tiendront, et nous réservent des pages vierges ou des colonnes blanches pour y noter nos observations, sans paraître mettre en doute que les événements qui s'inscriront à la date en regard pourraient être d'un ordre qui bouleverserait tout le tran-tran de notre vie. Pour cette foi et cette confiance, pour la sécurité qu'ils nous donnent et les certitudes qu'ils nous promettent: loués soient les almanachs!

Qu'ils le soient pour beaucoup d'autres motifs encore. Pour la mine inépuisable de renseignements précieux qu'ils nous fournissent sur une foule incroyable de sujets: chronologie de l'année passé et de l'année à venir, marche des astres, maladies du bétail et de la vigne, notes d'histoire et lectures bibliques, poids et mesures métriques et leur équivalent dans d'autres systèmes, recettes de cuisine à vous mettre l'eau à la bouche, soins de beauté et conseils d'hygiène, vertu des plantes et liste des chefs d'Etats, biographies d'hommes célèbres et tarifs postaux, rivières suisses et tableau comparatif de l'heure à chacun des méridiens du monde... quel est actuellement, je vous le demande, le dictionnaire qui, sous une forme si aimable et d'un poids si léger, vous donnerait ainsi réponse à tout ce que vous cherchez? Que nos almanachs soient loués encore pour la douce gaîté qu'ils entretiennent dans l'esprit de leurs lecteurs par leurs bons mots, leurs anecdotes savoureuses, leurs contes gentiment romanesques et sentimentaux; pour le stimulant qu'ils apportent à nos

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode progressive
programmes individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE